

## AVIS AUX CONSOMMATEURS

La Direction Générale du Contrôle Economique et de la Répression des Fraudes du Ministère du Commerce porte à la connaissance des consommateurs que les résultats d'analyses bactériologiques effectuées par le laboratoire de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes de Naama, sur des échantillons prélevés sur des lots de lait en poudre entier portant la marque LECO LAIT, conditionné en étuis de 500 g par l'Entreprise MERIAL, sise, 111 route Ouled Chebel, Birtouta – alger, ont révélé la présence de bactéries staphylocoques aureus et Clostridium sulfo-réducteurs dans le lot n° 1071 fabriqué en date du 20 juillet 2011 et dont la date de péremption arrive à terme le 20 juillet 2013.

Compte tenu du risque que présente ces bactéries sur la santé du consommateur, le Ministère du Commerce demande aux consommateurs de s'abstenir de tout achat et consommation du produit incriminé issu du lot précité, et ce dans l'attente des résultats des enquêtes approfondies engagées tout en les assurant qu'à titre préventif, les services de la répression des fraudes procèdent présentement au retrait du marché national du lot concerné.